

## Suivi 2018 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin



Photo : Colonie de Guifette noire sur la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie © Julien SUDRAUD

**Steve MONEUSE & Jean-Pierre GUÉRET**



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

NUMERO DE RAPPORT : LN 0918-43

## **Introduction / Contexte**

La Guifette noire est une petite sterne des marais doux, dont la population française est menacée et qui se trouve en Marais poitevin dans une situation de très grande précarité. Dans cette région, elle niche au niveau du sol, en petites colonies dans la végétation amphibie des points les plus bas et les plus longuement inondés des prairies et parfois des plans d'eau de chasse. Depuis quelques années, la population du Marais poitevin est de l'ordre d'une trentaine de couples répartis annuellement en 2 à 3 colonies.

Le travail de suivi comprend la recherche et la localisation de toutes les colonies sur l'ensemble du Marais poitevin, le suivi de la reproduction avec le dénombrement des couples reproducteurs ainsi que des jeunes menés à l'envol. Enfin, le cas échéant, la mise en œuvre de toutes les actions de protection nécessaires à la réussite de la nidification.

Ce travail a été réalisé grâce et dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, coordonné par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

Observateurs : Jean-Pierre GUERET (LPO), Steve MONEUSE (LPO) et Louise FROUD (LPO)

## **Arrivée des oiseaux**

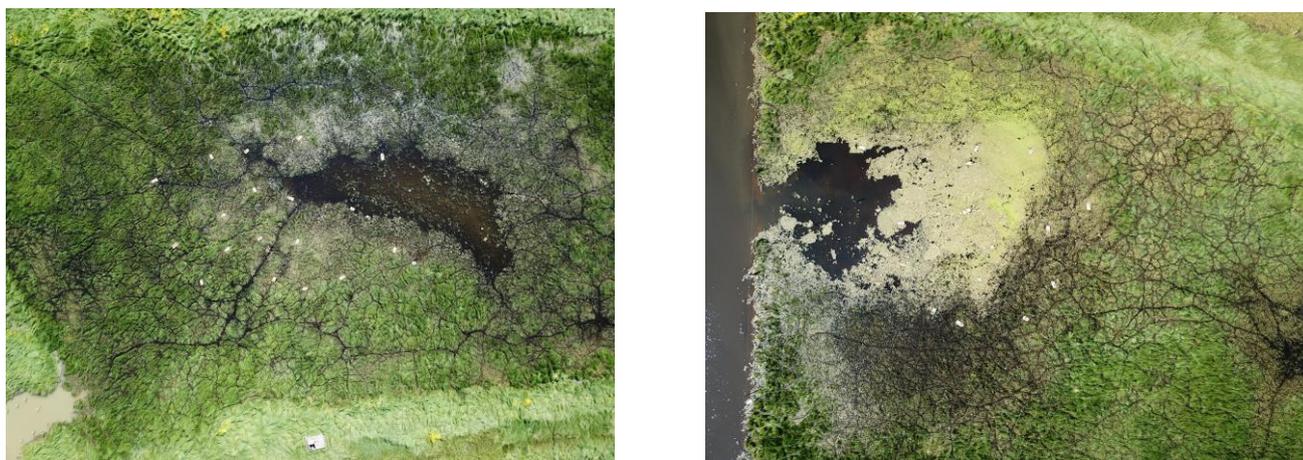
Cette année, la première guifette a été observée le 06 avril depuis l'observatoire de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, à Champagné-les-Marais. Elle était en migration active en direction nord. À partir du 19 avril, les observations se multiplient sur la Réserve et sur le Marais poitevin. Des oiseaux sont observés plus ou moins fréquemment sur la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré, sur le communal des Magnils-Reigniers, sur les Rouchères de Champagné-les-Marais (zone de re-cantonement des oiseaux fin juin 2017), sur Dixmerie à Triaize et sur le marais d'Angles/Longeville-sur-Mer. En revanche, d'autres secteurs traditionnels de stationnement et/ou de nidification (station de lagunage de Luçon, Communal de Lairoux-Curzon et Communal de Saint-Benoist-sur Mer) ont été exempts d'observation.

À partir du 06 mai les oiseaux ne sont qu'observés sur la zone du marais de la Vacherie et sur le site de la Prée Mizottière, à Sainte-Radégonde-des-Noyers, qui est utilisé comme zone d'alimentation pendant toute la période de reproduction.

## Nidification

Seules les prairies de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie ont accueillis des colonies de Guifette noire cette année. À noter tout de même l'observation le 04 mai d'un couple en parade avec échange de nourriture sur la commune de Longeville-sur-Mer sur une zone en eau favorable (Prés de l'Auffranchère). Le couple n'a pas été ré-observé par la suite, la zone s'est vite asséchée (fin mai).

Sur le marais de la Vacherie, l'espèce est observée de façon quotidienne à partir du 19 avril. Début mai, les premiers signes de cantonnement sont notés. Les couples se sont installés de manière simultanée sur les deux zones favorables à la nidification de la Réserve : le Grand Mothais Ouest (GMO) et le Grand Mothais Est (GME) (Figure1). Au final, ce sont 33 couples qui se sont installés et répartis en deux colonies, une sur le GMO de 16 couples et l'autre sur le GME de 17 couples.



**Figure 1** : Zones de nidification de la Guifette noire sur la RNR du marais de la Vacherie, GMO à droite et GME à gauche  
© Julien SUDRAUD

Au regard des premières dates d'envol, les premières pontes ont été déposées aux alentours du 06 mai (Figure 2). Elles se sont ensuite étalées jusqu'au 27 mai avec un pic sur les deux premières décades de mai (entre le 06 et le 19 mai). Les premiers envols ont été notés le 21 juin puis se sont succédé quotidiennement jusqu'au 12 juillet avec un maximum en simultané de 23 jeunes volants le 29 juin. Les derniers poussins ont pris leur envol le 12 juillet.



**Figure 2** : Guifette noire au nid sur le secteur du GMO © Julien SUDRAUD

Ce sont au final 51 à 71 poussins qui ont pris leur envol avec 21 à 31 jeunes pour la colonie du GMO et 30 à 40 pour celle du GME. La production moyenne de jeune à l'envol par couple a été plus élevée sur le GME avec 2,06 jeunes contre 1,63 au GMO. La découverte de deux cadavres de jeunes quasi-volants sur deux radeaux de la colonie du GMO explique peut être en partie cette production inférieure, qui reste tout de même remarquable pour l'espèce.

Cette année, il est assez difficile d'avoir le nombre exhaustif de jeunes volants. Bien que le nombre d'adultes présents sur les colonies et que les stades des jeunes volants soient pris en compte chaque jour, il est plus difficile avec de gros envols quotidiens (jusqu'à 23 jeunes volants en simultanés le 29 juin) de savoir quand les individus quittent la colonie. Cette difficulté explique l'écart entre la fourchette base de 51 jeunes à l'envol et la haute à 71 jeunes. Ce sont les seuls jeunes volants du Marais poitevin.

## Actions de protection

Comme chaque printemps sur la Réserve, 40 radeaux artificiels ont été installés le 19 avril 2018 sur les deux secteurs favorables à la reproduction de la Guifette noire (20 sur le GMO et 20 sur le GME). 20 piquets numérotés, servant à la fois de perchoir pour les oiseaux et de repères visuels pour réaliser le suivi, ont également été installés (10 sur chaque site). Deux clôtures de protection sont installées sur chacun des sites afin d'éviter la pénétration du bétail (Figure 3).



*Figure 3 : Pose des radeaux et des piquets numérotés à gauche et clôture de protection à l'accès du bétail à droite*

## Bilan et évolution

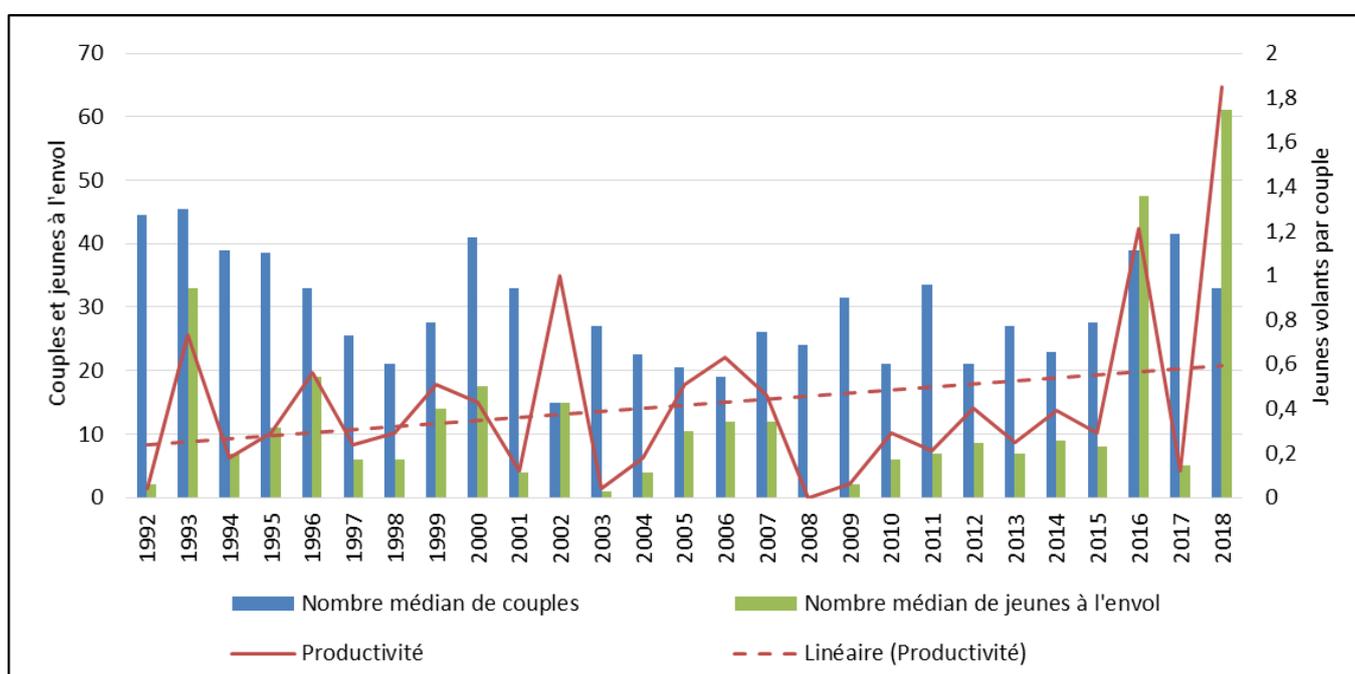
Avec 33 couples, l'effectif nicheur de ce printemps 2018 est en dessous de la quarantaine de couples présents les deux dernières années. Il est toutefois proche du nombre moyen de couples depuis 1992, à savoir 30 couples. La barre des trente couples a été dépassée onze fois depuis 1992 (de 1992 à 1996, 2000, 2001, 2009, 2011, 2016 et 2017) (Figure 4).

En revanche en matière de productivité, 2018 est là une très belle année pour l'espèce avec 51 à 71 poussins menés à l'envol. Il s'agit tout bonnement du nombre le plus élevé de ces vingt-six dernières années. La meilleure année enregistrée depuis le début du suivi était jusqu'à présent 2016, avec 41 à 54 jeunes pour un nombre moyen de 1,21 jeunes/couple, suivi de 1993 avec 33

jeunes pour un nombre moyen de 0,72 jeunes/couple. Cette année, ce dernier s'élève à 1,85, ce qui là encore est le meilleur résultat jamais recensé (Tableau 1). C'est également la seule à être quasiment à deux jeunes par couple. Seules deux années ont été supérieures ou égales à 1 jeune par couple, 2002 et 2016 (Figure 4).

**Tableau 1** : Bilan de la nidification de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin en 2018

	Champagné-les-Marais	Total Marais poitevin
Couples nicheurs	33	33
Jeunes à l'envol	51-71	51-71
Production de jeune à l'envol par couple	1,85	1,85



**Figure 4** : Nombre de couples, nombre de jeunes à l'envol et productivité de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin depuis 1992

Une aussi bonne saison de reproduction peut s'expliquer par différentes raisons :

- des niveaux d'eau favorables au printemps à l'arrivée des oiseaux ;
- le phénomène de rémanence notamment avec la réussite de production de jeune sur ce site depuis 2014 et la très belle année de reproduction en 2016 ;
- la présence des radeaux de nidification et l'absence de bétail qui permettent une installation rapide des oiseaux ;
- l'absence d'accident météorologique influant sur les niveaux d'eau (orage violents ou sécheresse précoce) ou sur la croissance de poussins ;
- la taille assez importante de la colonie qui limite la prédation et donc favorise le succès d'envol des jeunes.

## Conclusion

L'année 2018 renforce l'embellie observée en 2016. Même si le nombre de couples est un peu en dessous des deux dernières avec 33 couples, en matière de production de jeunes c'est la meilleure année depuis la mise en place du suivi annuel de l'espèce en 1992. C'est la première année que la production s'approche fortement de deux jeunes par couple, 2018 est donc une année exceptionnelle.

Il reste donc à espérer que la réussite soit également au rendez-vous dans les années à venir sur les autres sites historiques de nidification de l'espèce comme la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré et les marais communaux, ce qui permettrait de renforcer la petite et fragile population locale du Marais poitevin.

## Ressources

**THOMAS A. (2002).** *La Guifette noire Chlidonias niger dans le Marais poitevin – Historique, suivi d'une population et plan de sauvegarde.* Association de Défense de l'Environnement en Vendée/Parc Interrégional du Marais poitevin – 86 p. + annexes.

**THOMAS A. & GODET L. (2010).** *La conservation d'une espèce patrimoniale en déclin au sein d'un agrosystème. Le cas de la Guifette noire Chlidonias niger (Linnaeus, 1758) dans le Marais poitevin, Norois, 216 | 2010, 7-23.*

**THOMAS A. (2011).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire Chlidonias niger en Marais poitevin année 2011.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**TROTIGNON P. (2012 à 2016).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**MONEUSE S. & GUÉRET J.P. (2017).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.